



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

COMITÉ RÉGIONAL L'HABITAT DE

CRH

Séance plénière du 19 février 2014

Relevé de décisions

Comité régional de l'habitat

19 février 2014 – 14h30

Préfecture de région – Salons d'honneur

Ordre du jour

1 – Bilan 2013 et répartition régionale des crédits et des objectifs 2014 :

- Logement locatif social
- Habitat privé

2 – Avis sur le PLH de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (13)

3 – Avis sur le PLH de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (84)

Liste des participants

Président : Monsieur Michel CADOT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le premier collège était représenté par :

- Madame Colette CHARRIAU, Conseillère régionale
- Madame Jacqueline DURANDO, Conseillère d'arrondissement de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole
- Monsieur David GRZYB, vice-président de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Le deuxième collège était représenté par :

- Madame Martine AFLALOU TAKTAK, conseil régional des notaires
- Madame Claude BERTOLINO, Établissement Public Foncier (EPF) PACA
- Monsieur Richard DELVART, Fédération des Entreprises Publiques Locales (EPL)
- Madame Thérèse FORLI, Crédit Foncier
- Monsieur Bernard OLIVER, ARHLM
- Monsieur Philippe OLIVIERO, ARHLM
- Monsieur Pascal FRIQUET, ARHLM
- Madame Anne-Christel LEXTRAIT, ARHLM
- Monsieur Didier SOREL, Caisse des dépôts et consignations

Le troisième collège était représenté par :

- Madame Catherine BLANC-TARDY, syndicat de défense des propriétaires et copropriétaires
- Monsieur Fathi BOUAROUA, Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées
- Monsieur Michel HENRY, Union Patronale PACA
- Monsieur Marc JEANJEAN, Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
- Monsieur Jean-Louis LAURENT, CGT
- Madame Géraldine MEYER, Union régionale inter-fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)
- Monsieur Patrick PROST, CFDT
- Monsieur Gérald VAUDEY, Union régionale des associations familiales (URAF)
- Monsieur Jean-Marie VIAL, Union nationale de la propriété immobilière (UNPI 13)
- Monsieur Bernard WIBAUX, Habitat & Développement

Autres participants :

- Madame Emmanuelle DOMRAULT, Conseil régional
- Madame Eugénie D'AGUANNO, Conseil régional
- Madame Céline SCHOTT, Conseil régional
- Monsieur Éric BOUCET, Conseil régional
- Monsieur Francis CANN, Conseil régional
- Madame Sophie BROCHIER, Conseil régional
- Monsieur Lazize IKHERBANE, Conseil général du Vaucluse
- Madame Héléne DELMOTTE, Métropole Nice Côte d'Azur
- Monsieur Jean-Philippe GENOD, communauté urbaine Marseille Provence Métropole
- Madame Marie MARTIN-RAGET, communauté urbaine Marseille Provence Métropole

- Monsieur Pascal MARCHAND, communauté urbaine Marseille Provence Métropole
- Monsieur Emmanuel GIBERT, communauté urbaine Marseille Provence Métropole
- Monsieur Serge LERDA, communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- Madame Isabelle BURNET, communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- Madame Marion RISCATTO, communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- Madame Nathalie PACE, communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- Madame Christelle MOUREN, communauté d'agglomération Agglopoie Provence
- Madame Coryne AGOSTINI, communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- Madame Alice PEIX, communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- Monsieur Fabrice PRIEUR, communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
- Monsieur Philippe TREILLE, communauté d'agglomération Ventoux – Comtat Venaissin
- Madame Marjory VIVANCOS, communauté d'agglomération Ventoux – Comtat Venaissin
- Monsieur Bruno AGOSTINI, communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon
- Monsieur Pascal GALLARD, ARHLM
- Monsieur PINATEL, Logirem
- Monsieur Émile BAYER, Établissement Public Foncier (EPF) PACA
- Madame Chantal HUGOT-JANCOU, Fondation Abbé Pierre
- Madame Lætitia DUCRET, CFDT
- Madame Marjolaine DUCROCQ, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
- Monsieur Olivier MINELLI, Agence d'urbanisme du Pays d'Aix (AUPA)
- Madame Peggy ROUSSELOT-EMARD, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)
- Monsieur Thomas VERMOT, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)
- Monsieur Lionel LABRY, 13 Habitat
- Monsieur Louis LAUGIER, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Patrick MULLER, préfecture des Bouches-du-Rhône
- Monsieur Boris BERNARBEU, sous-préfet du Var
- Madame Catherine FLACHERIE, DDT 04
- Monsieur Hervé BRUNELLOT, DDTM 06
- Monsieur Bernard RAVEL, Agence Régionale de Santé
- Monsieur Dominique BERGE, DDTM 13
- Monsieur Gilles SERVANTON, DDTM 13
- Monsieur Pierre LÉBOUCHER, DDTM 13
- Monsieur Francisco RUDA, DDTM 83
- Monsieur Fabien SOTTIEZ, DDT 84
- Monsieur Dominique TRISSON, DDT 84
- Monsieur Gilles BARSACQ, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
- Madame Frédérique MANOURY, Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
- Madame Anne-France DIDIER, DREAL
- Monsieur Yves LE TRIONNAIRE, DREAL
- Madame Géraldine BIAU, DREAL
- Madame Valérie MAITENAZ, DREAL
- Monsieur Hervé WATTEAU, DREAL
- Monsieur Philippe VARGELLI, DREAL
- Madame Brigitte CARFANTAN, DREAL
- Madame Isabelle TRETOUT, DREAL
- Monsieur Jérôme BOCQUEL, DREAL

Excusés :

- Monsieur Horace LANFRANCHI, Président du Conseil général du Var
- Monsieur Claude HAUT, Président du Conseil général du Vaucluse
- Madame Michèle FOURNIER-ARMAND, Vice-présidente du Conseil général du Vaucluse
- Monsieur Roger DIDIER, président de la communauté d'agglomération du Gapençais
- Madame Dominique ESTROSI, Vice-présidente de la métropole Nice Côte d'Azur
- Madame Maryse JOISSAINS-MASINI, présidente de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix
- Monsieur Hubert FALCO, président de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM)
- Monsieur Joël CANAPA, ARHLM
- Monsieur Paul CROSET, syndicat de défense des propriétaires et copropriétaires
- Monsieur Jean-Marc TOMI, Action Logement
- Madame Isabelle BUROT BESSON, Association des Paralysés de France (APF)

Le secrétariat du Comité Régional de l'Habitat est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Relevé de décisions

Logement locatif social

bilan 2013

Le bilan 2013 par territoire de gestion des logements (PLUS/PLAI) pour les étudiants et de la part de production de PLAI dans la production globale PLUS/PLAI sera joint au présent relevé de décision.

Programmation 2014

Compte tenu de l'objectif de production de 18 171 logements locatifs sociaux notifié par le ministère pour l'année 2014 en PACA, et de la production observée en 2013 (8 873 logements), il est proposé au CRH un scénario de progression de la production sur trois ans :

- 12 500 logements sociaux en 2014,
- 16 000 logements sociaux en 2015,
- 19 500 logements sociaux en 2016.

La programmation 2014 par territoire de gestion ne peut être inférieure aux objectifs annuels inscrits dans les PLH.

Le Montant Moyen de Subvention (MMS) pour 2014 s'élève, au regard de l'enveloppe de 54,7 M€, à 6 100 €.

S'agissant de la programmation des PLS, elle doit être en adéquation avec les revenus des ménages du territoire. Une analyse partagée des besoins en PLS par territoire de gestion sera effectuée.

Un CRH se réunira 1ère semaine de septembre afin de faire un point d'étape sur la production et procéder à d'éventuels redéploiements d'autorisations d'engagement entre les 14 territoires de gestion.

Résultats du vote :

- Avis favorable à l'unanimité des membres du CRH sur le bilan 2013 pour le logement social
- Avis favorable à la majorité des membres du CRH moins deux voix contre sur les objectifs 2014 de 12 500 logements sociaux en PACA avec un MMS régional de 6 123 € par logement. Cet avis est assorti d'une motion de réserve sur les contraintes budgétaires pour la production de logement social.

Habitat privé

Le bilan 2013 de l'intervention de l'ANAH en PACA sera joint au présent relevé de décision.

Programmation 2014

Une enveloppe ANAH de 23M€ et une enveloppe FART de 4 M€ ont été affectées à la région PACA. L'objectif fixé pour la région PACA est la réhabilitation de 2505 logements.

Les principes de répartition de l'enveloppe ANAH s'inscrivent dans un exercice pour la première fois contraint car les perspectives des territoires sont supérieures aux objectifs de l'ANAH et une réserve de 10% de l'enveloppe régionale doit être faite. Ainsi ont été pris en compte :

- les perspectives des territoires,
- les MMS travaux constatés en 2013 par priorité (sauf PB énergie),
- l'intégration de l'ingénierie dans les MMS.

L'exercice de répartition a ainsi nécessité le plafonnement des objectifs des territoires. Le tableau de répartition définissant ainsi une hypothèse basse pour les objectifs 2014 est joint en annexe.

S'agissant du FART, la répartition de l'enveloppe a été faite au prorata des perspectives des territoires.

Avis sur le PLH de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (13)

Résultats du vote :

- avis favorable à la majorité des membres du CRH moins deux absentions

Avis sur le PLH de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (84)

Résultats du vote :

- avis favorable à la majorité des membres du CRH moins deux absentions